



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
07-191072370001-191072370001-DE
Date de réception préfecture : 05/10/2023

Date de convocation : 28 septembre 2023

Délibération n° VI-DEL-2023-072

Date d'affichage : 28 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : 34

Présents : 29

Votants : 32

Objet : Mise en place de formulaires encadrant la mise à disposition du matériel communal aux associations, aux scolaires, aux institutions et aux particuliers

L'an deux mille vingt-trois, le 4 octobre à 19 heures 45, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-chaussée de la Maison des Services Publics Municipaux – 12, Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Franck MARLIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M.	Franck	MARLIN	Maire
Mme	Marie-Claude	GIRARDEAU	1 ^{ère} Adjointe au Maire
Mme	Elisabeth	DELAGE	3 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gilbert	DALLERAC	4 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Maïram	SY	6 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Gérard	HEBERT	7 ^{ème} Adjoint au Maire
Mme	Sana	AABIBOU	8 ^{ème} Adjointe au Maire
M.	Jean-Michel	JOSSO	9 ^{ème} Adjoint au Maire
M.	Franck	COENNE	Conseiller municipal
Mme	Paola	LEROY	Conseillère municipale
M.	Mostefa	GHENAÏM	Conseiller municipal
Mme	Nathalie	PABOUDJIAN	Conseillère municipale
M.	Patrick	JULISSON	Conseiller municipal
M.	Mehdi	MEJERI	Conseiller municipal
Mme	Sabah	AÏD	Conseillère municipale
M.	Dramane	KEÏTA	Conseiller municipal
M.	Joseph	ZOGBA	Conseiller municipal
Mme	Fatos	KEBELI	Conseillère municipale
M.	Olivier	SIGMAN	Conseiller municipal
M.	Gilles	BAYART	Conseiller municipal
Mme	Virginie	TARTARIN	Conseillère municipale
Mme	Emmanuelle	ROYERE	Conseillère municipale
M.	Maxime	MARCELIN	Conseiller municipal
M.	Mathieu	HILLAIRE	Conseiller municipal
Mme	Camille	BINET-DEZERT	Conseillère municipale
M.	Jacques	CORBEL	Conseiller municipal
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère municipale

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Mme Claude MASURE représentée par M. le Maire, M. Joël NOLLEAU représenté par M. Jean-Michel JOSSO, M. Tarik MEZIANE représenté par Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG.

ETAIENT ABSENTS : M. Fouad EL M'KHANTER, Mme Kadiatou LY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nathalie PABOUDJIAN.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission de Stratégie Financière et Fonctions Support en date du 27 septembre 2023,

VU le formulaire de demande prêt de matériel aux associations, particuliers, scolaires, institutions dont le règlement d'utilisation pour le prêt de matériel communal,

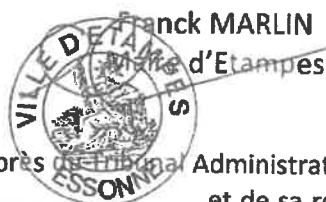
CONSIDERANT la nécessité de mettre en place le formulaire de prêt de matériel, le règlement de prêt, le bon de sortie et de retour ainsi que de la grille tarifaire de caution afin de sensibiliser les preneurs au respect du matériel.

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 10 abstentions (MM. Ghenaim, Hillaire, Corbel, Bayart, Méziane, Mmes Binet-Dézert, Commeignes, Tartarin, Royere, Tran Quoc Hung),

- Approuve la mise en place d'un formulaire de prêt de matériel, d'un règlement de prêt, d'un bon de sortie et de retour ainsi que d'une grille tarifaire de caution afin de sensibiliser les preneurs au respect du matériel.
- Dit que M. le Maire, ou son représentant, sont autorisés à signer lesdits documents.

GRILLE TARIFAIRE DE CAUTION ET DE REMPLACEMENT DU MATÉRIEL

PRÊT PETIT MATÉRIEL	MONTANT DE LA CAUTION	TARIF DE REMPLACEMENT DU MATÉRIEL DÉGRADÉ OU PERDU
Table		
Chaises		
Panneaux d'exposition	500€	Selon devis de réparation ou de rachat de matériel
Grilles d'exposition		
Barrières		
PRÊT GROS MATÉRIEL	MONTANT DE LA CAUTION	TARIF DE REMPLACEMENT DU MATÉRIEL DÉGRADÉ OU PERDU
Barnum 3m x 3m		
Barnum 5 m x 8 m	1 000 €	Selon devis de réparation ou de rachat de matériel
Praticable		
Podium		
Plancher		



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication : ...06.OCT.2023... et de sa réception par le représentant de l'Etat.